

69 Rue Hector Berlioz

61200 ARGENTAN

Tel: 02 33 67 01 27

Courriel: asptt.argentan@orange.fr

Site: www.argentan.asptt.com

Agrément jeunesse et sports n°19289 du 20 oct.1950

Fiche Individuelle d'adhésion obligatoire

## COURSE APIED

### Identité du licencié

Qualité civile ▶  Mr  Mme      Nom ▶       Prénom ▶

Adresse ▶

Code Postal ▶       Ville

Né(e) le ▶  /  /       Téléphone ▶       Domicile       Portable

Courriel (Obligatoire) ▶  @

Postier Identifiant RH ▶

Certificat médical obligatoire (a fournir en 1ere adhésion ou tous les 3 ans)       Oui       Non

Questionnaire de santé obligatoire (a fournir en cas de renouvellement adhésion)       Oui       Non

### Licence

Pour les "multi-sections", la licence FSASPTT ne sera à régler qu'une seule fois.

#### LICENCE FSASPTT

Licence plein tarif ▶  18,00 €      Licence bénévole ▶  9,00 €      Licence postier ▶  0,00 €

Reglement licence loisir:  Chèque à l'ordre de ASPTT siege

Reglement Cotisation:  Chèque à l'ordre de ASPTT Course a pied       Autre

	Licence associée		Licence aménagée		Cotisation section	Cotisation a regler
<input type="checkbox"/> ▶ Adulte FSGT + courses ASPTT	52,00 €	+	7,00 €	+	28,00 €	87,00 €
<input type="checkbox"/> ▶ Adulte FSGT	52,00 €	+	7,00 €	+	0,00 €	59,00 €
<input type="checkbox"/> ▶ - 18 ans FSGT+ courses ASPTT	19,00 €	+	2,00 €	+	8,00 €	29,00 €
<input type="checkbox"/> ▶ - 18 ans FSGT	19,00 €	+	2,00 €	+	0,00 €	21,00 €
<input type="checkbox"/> ▶ - 15 ans FSGT+ courses ASPTT	9,00 €	+	2,00 €	+	8,00 €	19,00 €
<input type="checkbox"/> ▶ - 15 ans FSGT	9,00 €	+	2,00 €	+	0,00 €	11,00 €
			Licence plein tarif		Cotisation section	Cotisation à regler
<input type="checkbox"/> ▶ Adultes courses ASPTT			18,00 €	+	17,00 €	35,00 €
<input type="checkbox"/> ▶ - 18 ans courses ASPTT			18,00 €	+	0,00 €	18,00 €
<input type="checkbox"/> ▶ Dirigeants			9,00 €	+	0,00 €	9,00 €

### Réglementation

Il est rappelé qu'un refus d'adhésion aux garanties proposées par une autre fédération n'est pas considéré comme une absence de garantie par l'assureur de la FSASPTT. Dans cette éventualité et en cas de sinistre lors d'un match ou un entraînement sous couvert d'une autre fédération, l'assureur de la FSASPTT n'acceptera pas le sinistre. La notice des garanties assurance et la déclaration de sinistre sont disponibles sur [www.asptt.com](http://www.asptt.com), rubrique services. Le licencié peut refuser la souscription au contrat d'assurance de la licence en envoyant une lettre recommandée avec accusé de réception à la FSASPTT, 5 rue Maurice Grandcoing, 94200 IVRY SUR SEINE.

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et règlement intérieur (pouvant être consultés au Siège Social de l'ASPTT ARGENTAN) et de l'étendue des garanties d'assurance et/ou d'assistance proposées par le dépliant qui m'a été remis lors de mon adhésion.

Informatique : « La loi informatique et liberté N°78-17 du 6 janvier 1978 modifié en août 2004, s'applique aux réponses faites à ce questionnaire. Toutes les informations de ce document font l'objet d'un traitement informatique et le licencié dispose d'un droit d'accès et rectification auprès du Secrétaire Général de l'ASPTT. Ces coordonnées pourront être cédées à des partenaires commerciaux avec faculté pour le licencié de s'opposer à la divulgation de ses coordonnées.

Je ne souhaite pas que les photos, les prises de vue et interviews réalisées dans le cadre de ma participation aux manifestations puissent être publiées et diffusées sur internet, à la radio, à la télévision, dans la presse écrite, dans les livres, par des moyens de reproduction numériques (films, DVD vidéo, etc) sans avoir le droit à une compensation.

Je ne souhaite pas recevoir d'informations de la part de mon ASPTT et de la Fédération Sportive des ASPTT

Je ne souhaite pas recevoir d'informations de la part de partenaires de mon ASPTT et de partenaires de la Fédération Sportive des ASPTT

Fait le ▶   
à ▶

Signature  
(précédée de la mention "lu et approuvé")